



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830152100017

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUE DE FREJUS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	39
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	40
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A8 - Etat des charges transférées	43
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A10.3 - Opérations liées aux cessions	48
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A11 - Etat des travaux en régie	51
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	53
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	57
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	58
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	59
B1.6 - Etat des engagements reçus	60
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62



B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Actions de formation des élus	68
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	69
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	70
C3.2 - Liste des établissements publics créés	71
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	74
C3.6 - Identification des flux croisés	76

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	77
D2 - Arrêté et signatures	78

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
83152COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER
BUDGET COMMUNALBerger
Levrault

CA

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	723
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1 122
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 538 728,00	3 184 219,00	1 918,01	805,92

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	4 974,06	619,00
2	Produit des impositions directes/population	3 829,19	331,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	5 381,90	777,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2 009,82	276,00
5	Encours de dette/population	1 884,80	621,00
6	DGF/population	0,00	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	36,93 %	44,30 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,58 %	88,70 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	37,34 %	35,50 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	35,02 %	80,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE(1)**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	3 795 416,44	G	3 938 080,12
	Section d'investissement	B	1 767 118,99	H	889 370,15

REPORTS DE L'EXERCICE N-1					
	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	830 811,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 159 324,74 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		=		=	
		= A+B+C+D	5 562 535,43	= G+H+I+J	6 817 586,19

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)					
		Section de fonctionnement	E	0,00	K
Section d'investissement	F	815 600,00	L	672 900,00	
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	815 600,00	= K+L	672 900,00

RESULTAT CUMULE					
		Section de fonctionnement	= A+C+E	3 795 416,44	= G+I+K
Section d'investissement	= B+D+F	2 582 718,99	= H+J+L	2 721 594,89	
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	6 378 135,43	= G+H+I+J+K+L	7 490 486,19

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	815 600,00	L	672 900,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				48 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		200 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		224 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		500,00		200 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		144 342,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	reste à réaliser
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	369 018,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	301 740,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 490 245,00	1 280 833,48	0,00	0,00	209 411,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 379 737,48	1 327 991,51	0,00	0,00	51 745,97
014	Atténuations de produits	632 500,00	661 647,08	0,00	0,00	-29 147,08
65	Autres charges de gestion courante	287 165,00	239 381,76	0,00	0,00	47 783,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 789 647,48	3 509 853,83	0,00	0,00	279 793,65
66	Charges financières	43 180,90	31 318,92	0,00	0,00	11 861,98
67	Charges exceptionnelles	58 000,00	55 073,91	0,00	0,00	2 926,09
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 890 828,38	3 596 246,66	0,00	0,00	294 581,72
023	Virement à la section d'investissement (2)	636 908,93				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	34 356,01	199 169,78			-164 813,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		671 264,94	199 169,78			472 095,16
TOTAL		4 562 093,32	3 795 416,44	0,00	0,00	766 676,88
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	56 043,24	0,00	0,00	-16 043,24
70	Produits services, domaine et ventes div	72 200,00	52 292,89	0,00	0,00	19 907,11
73	Impôts et taxes	3 367 082,14	3 343 104,61	0,00	0,00	23 977,53
74	Dotations et participations	15 000,00	2 974,00	0,00	0,00	12 026,00
75	Autres produits de gestion courante	192 000,00	268 624,72	0,00	0,00	-76 624,72
Total des recettes de gestion courante		3 686 282,14	3 723 039,46	0,00	0,00	-36 757,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 000,00	168 076,89	0,00	0,00	-123 076,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 731 282,14	3 891 116,35	0,00	0,00	-159 834,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	46 963,77			-46 963,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	46 963,77			-46 963,77
TOTAL		3 731 282,14	3 938 080,12	0,00	0,00	-206 797,98
Pour information		(3) 830 811,18				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	258 136,74	112 247,96	144 342,00	1 546,78
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	848 302,66	380 453,02	369 018,00	98 831,64
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 901 570,07	960 395,51	301 740,00	1 639 434,56
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 008 009,47	1 453 096,49	815 100,00	1 739 812,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	27 385,88	0,00	2 614,12
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 644,16	239 672,85	500,00	2 471,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	272 644,16	267 058,73	500,00	5 085,43
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 280 653,63	1 720 155,22	815 600,00	1 744 898,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	46 963,77		-46 963,77
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	46 963,77		-46 963,77
	TOTAL	4 280 653,63	1 767 118,99	815 600,00	1 697 934,64
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	448 900,00	224 583,56	224 000,00	316,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 046 663,95	0,00	200 000,00	846 663,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 000,00	3 995,28	0,00	48 004,72
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 547 563,95	228 578,84	424 000,00	894 985,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	663 000,00	461 621,53	200 000,00	1 378,47
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	0,00	500,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	236 000,00		48 400,00	
	Total des recettes financières	902 500,00	461 621,53	248 900,00	191 978,47
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 450 063,95	690 200,37	672 900,00	1 086 963,58
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	636 908,93			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	34 356,01	199 169,78		-164 813,77
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	671 264,94	199 169,78		472 095,16
	TOTAL	3 121 328,89	889 370,15	672 900,00	1 559 058,74

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le 14/04/2022

Crédits annulés
ID : 083-218301521-20220408-2022_35_08AVRIL-BF

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information		
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 1 159 324,74	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 280 833,48		1 280 833,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 327 991,51		1 327 991,51
014	Atténuations de produits	661 647,08		661 647,08
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	239 381,76		239 381,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	31 318,92	0,00	31 318,92
67	Charges exceptionnelles	55 073,91	164 813,77	219 887,68
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	34 356,01	34 356,01
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	3 596 246,66	199 169,78	3 795 416,44
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 385,88	0,00	27 385,88
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	239 672,85	0,00	239 672,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		46 963,77	46 963,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	112 247,96	0,00	112 247,96
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	380 453,02	0,00	380 453,02
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	960 395,51	0,00	960 395,51
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 720 155,22	46 963,77	1 767 118,99
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	56 043,24		56 043,24
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	52 292,89		52 292,89
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 343 104,61		3 343 104,61
74	Dotations et participations	2 974,00		2 974,00
75	Autres produits de gestion courante	268 624,72	0,00	268 624,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	168 076,89	46 963,77	215 040,66
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 891 116,35	46 963,77	3 938 080,12
Pour information				830 811,18
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	461 621,53	0,00	461 621,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	224 583,56	0,00	224 583,56
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		98 665,31	98 665,31
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	3 995,28	66 148,46	70 143,74
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		34 356,01	34 356,01
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		690 200,37	199 169,78	889 370,15
Pour information				1 159 324,74
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 490 245,00	1 280 833,48	0,00	0,00	209 411,52
60224	Fournitures administratives	0,00	568,08	0,00	0,00	-568,08
60226	Vêtements de travail	4 000,00	1 603,90	0,00	0,00	2 396,10
60228	Autres fournitures consommables	15 000,00	9 420,15	0,00	0,00	5 579,85
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	90 500,00	82 922,66	0,00	0,00	7 577,34
60611	Eau et assainissement	25 000,00	21 907,27	0,00	0,00	3 092,73
60612	Energie - Electricité	65 000,00	63 967,33	0,00	0,00	1 032,67
60621	Combustibles	26 500,00	28 920,80	0,00	0,00	-2 420,80
60622	Carburants	20 000,00	2 412,16	0,00	0,00	17 587,84
60623	Alimentation	30 000,00	21 845,70	0,00	0,00	8 154,30
60628	Autres fournitures non stockées	5 500,00	6 304,97	0,00	0,00	-804,97
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	6 784,15	0,00	0,00	3 215,85
60632	Fournitures de petit équipement	33 000,00	31 970,44	0,00	0,00	1 029,56
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	26 902,62	0,00	0,00	3 097,38
60636	Vêtements de travail	5 000,00	3 129,08	0,00	0,00	1 870,92
6064	Fournitures administratives	13 000,00	15 260,57	0,00	0,00	-2 260,57
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 000,00	3 742,80	0,00	0,00	1 257,20
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	5 802,70	0,00	0,00	1 197,30
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	8 743,03	0,00	0,00	21 256,97
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	8 617,68	0,00	0,00	1 382,32
6135	Locations mobilières	35 000,00	33 292,61	0,00	0,00	1 707,39
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	684,00	0,00	0,00	6 316,00
61521	Entretien terrains	49 000,00	39 401,50	0,00	0,00	9 598,50
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	44 458,36	0,00	0,00	541,64
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	70 000,00	50 930,63	0,00	0,00	19 069,37
615231	Entretien, réparations voiries	129 185,00	40 190,14	0,00	0,00	88 994,86
615232	Entretien, réparations réseaux	60 000,00	51 196,65	0,00	0,00	8 803,35
61524	Entretien bois et forêts	20 000,00	24 695,16	0,00	0,00	-4 695,16
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	40 108,73	0,00	0,00	-10 108,73
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 000,00	24 979,76	0,00	0,00	10 020,24
6156	Maintenance	60 000,00	53 544,59	0,00	0,00	6 455,41
6168	Autres primes d'assurance	40 000,00	34 497,23	0,00	0,00	5 502,77
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	5 645,17	0,00	0,00	-645,17
6184	Versements à des organismes de formation	11 000,00	11 952,80	0,00	0,00	-952,80
6185	Frais de colloques et de séminaires	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6188	Autres frais divers	15 000,00	9 977,18	0,00	0,00	5 022,82
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	0,00	0,00	110,00
6226	Honoraires	100 000,00	113 687,31	0,00	0,00	-13 687,31
6227	Frais d'actes et de contentieux	40 000,00	25 503,64	0,00	0,00	14 496,36
6228	Divers	0,00	4 470,00	0,00	0,00	-4 470,00
6231	Annonces et insertions	21 000,00	26 080,50	0,00	0,00	-5 080,50
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	7 789,84	0,00	0,00	-1 289,84
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	3 634,80	0,00	0,00	2 365,20
6238	Divers	34 000,00	34 773,60	0,00	0,00	-773,60
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6256	Missions	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6257	Réceptions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 819,68	0,00	0,00	-819,68
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	18 884,84	0,00	0,00	-3 884,84
627	Services bancaires et assimilés	50,00	6,62	0,00	0,00	43,38
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	6 057,65	0,00	0,00	1 442,35
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 500,00	4 162,02	0,00	0,00	-2 662,02
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 000,00	17 282,94	0,00	0,00	-6 282,94
6288	Autres services extérieurs	165 000,00	158 055,97	0,00	0,00	6 944,03
63512	Taxes foncières	25 000,00	24 810,00	0,00	0,00	190,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	4 364,00	0,00	0,00	-3 364,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	9 069,47	0,00	0,00	930,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 379 737,48	1 327 991,51	0,00	0,00	51 745,97
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 797,34	2 751,04	0,00	0,00	1 046,30
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 485,89	15 610,40	0,00	0,00	1 875,49
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	2 096,10	0,00	0,00	-96,10
6411	Personnel titulaire	530 372,65	602 089,79	0,00	0,00	-71 717,14
6413	Personnel non titulaire	306 771,19	220 487,56	0,00	0,00	86 283,63
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	1 589,50	0,00	0,00	-1 589,50
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	169 663,64	97 373,11	0,00	0,00	72 290,53

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (c)		Ch. rattachées	revenir au 31/12	Crédits annulés
			Mandats émis	Ch. rattachées			
6453	Cotisations aux caisses de retraites	147 710,04	158 756,13	0,00	0,00	-11 046,09	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 436,73	9 051,30	0,00	0,00	4 385,43	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	65 658,77	0,00	0,00	-40 658,77	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	32 000,00	39 382,65	0,00	0,00	-7 382,65	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 000,00	5 088,02	0,00	0,00	2 911,98	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	2 860,04	0,00	0,00	639,96	
6488	Autres charges	100 000,00	105 197,10	0,00	0,00	-5 197,10	
014	Atténuations de produits	632 500,00	661 647,08	0,00	0,00	-29 147,08	
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	7 500,00	7 385,00	0,00	0,00	115,00	
739211	Attributions de compensation	0,00	33 255,52	0,00	0,00	-33 255,52	
739221	FNGIR	620 000,00	618 850,00	0,00	0,00	1 150,00	
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	5 000,00	2 156,56	0,00	0,00	2 843,44	
65	Autres charges de gestion courante	287 165,00	239 381,76	0,00	0,00	47 783,24	
6518	Autres	31 000,00	45 825,64	0,00	0,00	-14 825,64	
6531	Indemnités	38 000,00	37 046,61	0,00	0,00	953,39	
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
6533	Cotisations de retraite	1 300,00	1 606,67	0,00	0,00	-306,67	
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	5 796,08	0,00	0,00	1 203,92	
6535	Formation	6 000,00	1 543,26	0,00	0,00	4 456,74	
65548	Autres contributions	20 000,00	16 019,30	0,00	0,00	3 980,70	
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	2 133,00	0,00	0,00	367,00	
657358	Subv. fonct. Autres groupements	75 000,00	57 531,56	0,00	0,00	17 468,44	
657362	Subv. fonct. CCAS	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	76 365,00	43 465,00	0,00	0,00	32 900,00	
65888	Autres	10 000,00	10 414,64	0,00	0,00	-414,64	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 789 647,48	3 509 853,83	0,00	0,00	279 793,65	
66	Charges financières (b)	43 180,90	31 318,92	0,00	0,00	11 861,98	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 558,55	31 318,92	0,00	0,00	239,63	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	11 622,35	0,00	0,00	0,00	11 622,35	
67	Charges exceptionnelles (c)	58 000,00	55 073,91	0,00	0,00	2 926,09	
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	105,00	0,00	0,00	-105,00	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	659,04	0,00	0,00	-659,04	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	55 000,00	54 309,87	0,00	0,00	690,13	
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (e)	0,00					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 890 828,38	3 596 246,66	0,00	0,00	294 581,72	
023	Virement à la section d'investissement	636 908,93	0,00			636 908,93	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	34 356,01	199 169,78			-164 813,77	
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	66 148,46			-66 148,46	
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	98 665,31			-98 665,31	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	34 356,01	34 356,01			0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		671 264,94	199 169,78			472 095,16	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		671 264,94	199 169,78			472 095,16	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 562 093,32	3 795 416,44	0,00	0,00	766 676,88	
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.



(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	56 043,24	0,00	0,00	-16 043,24
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	56 043,24	0,00	0,00	-16 043,24
70	Produits services, domaine et ventes div	72 200,00	52 292,89	0,00	0,00	19 907,11
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	3 506,33	0,00	0,00	1 493,67
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
7037	Contribution pour dégradation des voies	35 000,00	13 600,00	0,00	0,00	21 400,00
704	Travaux	8 000,00	8 273,40	0,00	0,00	-273,40
7067	Redev. services périscolaires et enseign	12 000,00	16 861,05	0,00	0,00	-4 861,05
70875	Remb. frais par les communes du GFP	4 200,00	10 052,11	0,00	0,00	-5 852,11
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	3 367 082,14	3 343 104,61	0,00	0,00	23 977,53
73111	Impôts directs locaux	2 674 232,14	2 768 501,00	0,00	0,00	-94 268,86
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	11 736,00	0,00	0,00	-11 736,00
73211	Attribution de compensation	50 000,00	72 269,00	0,00	0,00	-22 269,00
73221	FNGIR	257 850,00	0,00	0,00	0,00	257 850,00
7336	Droits de place	35 000,00	70 028,40	0,00	0,00	-35 028,40
7351	Taxe consommation finale d'électricité	50 000,00	64 468,09	0,00	0,00	-14 468,09
7362	Taxes de séjour	110 000,00	165 213,95	0,00	0,00	-55 213,95
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	190 000,00	190 888,17	0,00	0,00	-888,17
74	Dotations et participations	15 000,00	2 974,00	0,00	0,00	12 026,00
7461	DGD	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	102,00	0,00	0,00	-102,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	872,00	0,00	0,00	-872,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	192 000,00	268 624,72	0,00	0,00	-76 624,72
752	Revenus des immeubles	155 000,00	120 925,11	0,00	0,00	34 074,89
7588	Autres produits div. de gestion courante	37 000,00	147 699,61	0,00	0,00	-110 699,61
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 686 282,14	3 723 039,46	0,00	0,00	-36 757,32
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	45 000,00	168 076,89	0,00	0,00	-123 076,89
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	576,89	0,00	0,00	-576,89
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	117 850,00	0,00	0,00	-117 850,00
7788	Produits exceptionnels divers	45 000,00	49 650,00	0,00	0,00	-4 650,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 731 282,14	3 891 116,35	0,00	0,00	-159 834,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	46 963,77			-46 963,77
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	46 963,77			-46 963,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	46 963,77			-46 963,77
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 731 282,14	3 938 080,12	0,00	0,00	-206 797,98
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		830 811,18				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	258 136,74	112 247,96	144 342,00	1 546,78
202	Frais réalisat° documents urbanisme	65 936,74	11 970,00	54 850,00	-883,26
2031	Frais d'études	174 200,00	85 615,16	88 442,00	142,84
2033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	14 662,80	1 050,00	-712,80
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	848 302,66	380 453,02	369 018,00	98 831,64
2111	Terrains nus	0,00	1,00	0,00	-1,00
2115	Terrains bâtis	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00
21311	Hôtel de ville	125 000,00	50 286,58	74 000,00	713,42
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2132	Immeubles de rapport	28 000,00	35 833,32	0,00	-7 833,32
2138	Autres constructions	0,00	5 000,00	0,00	-5 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	2 370,00	-2 370,00
2151	Réseaux de voirie	246 900,00	65 288,66	125 518,00	56 093,34
2152	Installations de voirie	71 500,00	22 646,40	81 820,00	-32 966,40
21531	Réseaux d'adduction d'eau	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	41 125,00	56 876,40	4 062,00	-19 813,40
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	4 396,80	5 000,00	603,20
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	1 239,00	-1 239,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0,00	0,00	29 306,50	-29 306,50
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	8 788,80	-8 788,80
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo)	0,00	1 032,00	0,00	-1 032,00
21785	Cheptel (mise à dispo)	0,00	0,00	1 509,00	-1 509,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	4 052,40	-4 052,40
2182	Matériel de transport	120 000,00	23 557,40	6 553,30	89 889,30
2183	Matériel de bureau et informatique	38 277,66	48 311,10	1 299,00	-11 332,44
2184	Mobilier	16 000,00	7 567,32	6 000,00	2 432,68
2188	Autres immobilisations corporelles	70 500,00	59 656,04	7 500,00	3 343,96
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 901 570,07	960 395,51	301 740,00	1 639 434,56
2314	Constructions sur sol d'autrui	70 000,00	73 343,20	0,00	-3 343,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 721 570,07	803 342,71	275 740,00	1 642 487,36
232	Immobilisations incorporelles en cours	110 000,00	83 709,60	26 000,00	290,40
Total des dépenses d'équipement		4 008 009,47	1 453 096,49	815 100,00	1 739 812,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	27 385,88	0,00	2 614,12
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	27 385,88	0,00	2 614,12
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 644,16	239 672,85	500,00	2 471,31
1641	Emprunts en euros	239 144,16	239 222,85	0,00	-78,69
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	450,00	500,00	2 550,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		272 644,16	267 058,73	500,00	5 085,43
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 280 653,63	1 720 155,22	815 600,00	1 744 898,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	46 963,77		-46 963,77
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	46 963,77		-46 963,77
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	46 963,77		-46 963,77
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	46 963,77		-46 963,77
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	46 963,77		-46 963,77
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 280 653,63	1 767 118,99	815 600,00	1 697 934,64

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le 14/04/2022
ID : 083-218301521-20220408-2022_35_08AVRIL-BF

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis
	Pour information	0,00	
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	448 900,00	224 583,56	224 000,00	316,44
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	2 054,15	0,00	-2 054,15
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	398 000,00	168 535,33	224 000,00	5 464,67
1322	Subv. non transf. Régions	30 400,00	33 494,08	0,00	-3 094,08
1342	Amendes de police non transférable	20 500,00	20 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 046 663,95	0,00	200 000,00	846 663,95
1641	Emprunts en euros	1 046 663,95	0,00	200 000,00	846 663,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 000,00	3 995,28	0,00	48 004,72
21534	Réseaux d'électrification	0,00	3 995,28	0,00	-3 995,28
21578	Autre matériel et outillage de voirie	52 000,00	0,00	0,00	52 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 547 563,95	228 578,84	424 000,00	894 985,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	663 000,00	461 621,53	200 000,00	1 378,47
1021	Dotation	0,00	521,72	0,00	-521,72
10222	FCTVA	613 000,00	367 250,00	200 000,00	45 750,00
10223	TLE	50 000,00	93 849,81	0,00	-43 849,81
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	0,00	500,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	236 000,00		48 400,00	
Total des recettes financières		902 500,00	461 621,53	248 900,00	191 978,47
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 450 063,95	690 200,37	672 900,00	1 086 963,58
021	Virement de la sect° de fonctionnement	636 908,93			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	34 356,01	199 169,78		-164 813,77
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	98 665,31		-98 665,31
2115	Terrains bâtis	0,00	14 082,19		-14 082,19
2118	Autres terrains	0,00	0,15		-0,15
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	102,20		-102,20
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,15		-0,15
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	51 963,77		-51 963,77
28031	Frais d'études	31 460,38	31 145,39		314,99
28033	Frais d'insertion	813,63	1 128,62		-314,99
28051	Concessions et droits similaires	2 082,00	2 082,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		671 264,94	199 169,78		472 095,16
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		671 264,94	199 169,78		472 095,16
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 121 328,89	889 370,15	672 900,00	1 559 058,74
Pour information		1 159 324,74			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 933 754,97									
1641 Emprunts en euros (total)					2 933 754,97									
00600191550 2009	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		02/11/2016	147 096,33	F		1,500	5,693		A	X Echéance constante		A-1
00600674062 2012	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		10/07/2017	98 333,32	F		1,730	1,833		A	C		A-1
00600691801 2012	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		23/11/2016	79 000,01	F		1,730	1,731		A	C		A-1
0941665 2009	CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIO RETRAITES	31/07/2001		01/08/2002	83 846,96	V		4,200	1,950		A	X Echéance constante		A-1
1099254 2009	CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIO RETRAITES	11/10/2007		01/11/2008	350 000,00	V		3,050	0,800		A	X Echéance constante		A-1
600590045RE 2011	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		15/01/2017	60 785,35	F		1,290	2,719		A	X Echéance constante		A-1
A1008166 2009	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	25/07/2016		25/04/2019	860 693,00	F		1,440	1,266		A	C		A-1
A1012234 2012	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	04/04/2012		25/04/2013	350 000,00	F		5,230	5,177		A	C		A-1
A1012646/2012-131 2012	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	16/10/2012		25/12/2013	300 000,00	F		4,260	4,260		A	C		A-1
MON279640 2013	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/05/2013		01/07/2014	260 000,00	F		3,340	3,349		A	C		A-1
MON281121 2013	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/10/2013		30/11/2014	344 000,00	F		3,270	3,291		A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2021

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le 14/04/2022



ID : 083-218301521-20220408-2022_35_08AVRIL-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					2 933 754,97												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 123 563,76					239 144,16	31 558,55	0,00	11 618,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 123 563,76					239 144,16	31 558,55	0,00	11 618,53
00600191550 2009		0,00	A-1	21 963,87	0,92	F		5,693	21 639,31	654,05	0,00	53,99
00600674062 2012		0,00	A-1	36 874,97	2,58	F		1,833	12 291,67	850,58	0,00	303,02
00600691801 2012		0,00	A-1	26 333,33	2,92	F		1,731	8 777,78	607,42	0,00	48,09
0941665 2009		0,00	A-1	40 972,94	11,67	V		1,950	3 004,93	857,57	0,00	332,90
1099254 2009		0,00	A-1	26 037,40	0,92	V		0,800	25 830,76	414,95	0,00	34,72
600590045RE 2011		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,719	12 470,70	160,87	0,00	0,00
A1008166 2009		0,00	A-1	607 548,00	11,33	F		1,266	50 629,00	9 346,11	0,00	5 895,24
A1012234 2012		0,00	A-1	87 499,97	2,33	F		5,177	29 166,67	6 101,67	0,00	3 127,10
A1012646/2012-131 2012		0,00	A-1	75 000,00	3,00	F		4,260	25 000,00	4 260,00	0,00	53,25
MON279640 2013		0,00	A-1	86 666,64	3,58	F		3,349	21 666,67	3 618,33	0,00	1 447,34
MON281121 2013		0,00	A-1	114 666,64	3,92	F		3,291	28 666,67	4 687,00	0,00	322,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2021

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le 14/04/2022

Berser
Levrault

ID : 083-218301521-20220408-2022_35_08AVRIL-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 123 563,76					239 144,16	31 558,55	0,00	11 618,53

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 123 563,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.8****A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			22-06-2018
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	2	22/06/2018
L	Frais d'insertion	2	22/06/2018

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		269 144,16	I 266 608,73
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		239 144,16	239 222,85
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	239 144,16	239 222,85
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	27 385,88
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	27 385,88
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	266 608,73	815 600,00	0,00	1 082 208,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 570 264,94	III 495 455,82
Ressources propres externes de l'année (a)		663 000,00	461 099,81
10222	FCTVA	613 000,00	367 250,00
10223	TLE	50 000,00	93 849,81
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		907 264,94	34 356,01
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	31 460,38	31 145,39
28033	Frais d'insertion	813,63	1 128,62
28051	Concessions et droits similaires	2 082,00	2 082,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	236 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	636 908,93	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	495 455,82	672 900,00	1 159 324,74	0,00	2 327 680,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 082 208,73
Ressources propres disponibles	IV 2 327 680,56
Solde	V = IV – II (3) 1 245 471,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
 Reçu en préfecture le 14/04/2022
 Affiché le 14/04/2022
 ID : 083-218301521-20220408-2022_35_08AVRIL-BF



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/01/2021	CREATION SITE INTERNET	9 850,00	0,00	0
04/01/2021	ETUDE EROSION DES PLAGES DU CANADEL	107 388,00	0,00	2
04/01/2021	ETUDE EROSION DES PLAGES DU CANADEL	22 734,00	0,00	2
26/01/2021	MISSION DE MAITRISE D OEUVRE POUR ACCESSIBILITE DE LA PLAGE RAYOL OUEST	11 880,00	0,00	0
26/01/2021	MISSION DE MAITRISE D OEUVRE POUR ACCESSIBILITE DE LA PLAGE RAYOL OUEST	6 960,00	0,00	0
26/01/2021	MISSION AMO SUR L ETUDE D IMPLANTATION D UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION URBAINE	5 700,00	0,00	0
26/01/2021	2 TRONCONNEUSES ET 1 DEBROUSSAILEUSE	2 902,80	0,00	0
02/02/2021	ETUDE EROSION DES PLAGES DU CANADEL	16 863,00	0,00	2
05/02/2021	2 TUNNELS DE DESINFECTION INTELLIGENT	10 789,20	0,00	0
05/02/2021	2 CLIMATISATIONS (Salle vidéo et salle des associations)	5 740,80	0,00	0
09/02/2021	CREATION SITE INTERNET	984,00	0,00	0
12/02/2021	ENFOUISSEMENT RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC VOIE VERTE RUE CUMENGE	3 316,70	0,00	0
12/02/2021	VIDEOPROTECTION	12 176,76	0,00	0
12/02/2021	VIDEOPROTECTION	1 262,40	0,00	0
12/02/2021	VIDEOPROTECTION	706,80	0,00	0
18/02/2021	ZMEL SITUATION 3 DGD	69 812,80	0,00	0
24/02/2021	5 APPLE IPAD	9 963,00	0,00	0
25/02/2021	5 TABLETTES APPLES	9 963,00	0,00	0
15/03/2021	CARTE GRAPHIQUE VIDEOSURVEILLANCE	1 262,40	0,00	0
15/03/2021	1TUNNEL DESINFECTION	5 400,00	0,00	0
15/03/2021	1TUNNEL DESINFECTION	5 400,00	0,00	0
15/03/2021	TERMINAL DE VERBALISATION PM	2 158,80	0,00	0
19/03/2021	VPN INFORMATIQUE	2 259,60	0,00	0
24/03/2021	SECURISATION PARCELLE AK 200 SITUATION 1	35 802,80	0,00	0
31/03/2021	VEHICULE PEUGEOT 308 IMMATICULE FW-1976-VH	19 631,17	0,00	0
31/03/2021	REMPLACEMENT PC OPERATEUR VIDEOSURVEILLANCE 32ET CONFIGURATION DE L ANCIEN	3 843,90	0,00	0
06/04/2021	SECURISATION PARCELLE AK 200 SITUATION 1	47 113,20	0,00	0
17/04/2021	MO ACCESSIBILITE PLAGE RAYOL OUEST	720,00	0,00	2
17/04/2021	attestation d'approbation de structure pour le Canadel	2 000,00	0,00	2
03/05/2021	RIDEAUX BOUKAROU BEACH	9 445,03	0,00	0
06/05/2021	ORDI GEANT SALLE DE REUNION	6 962,40	0,00	0
06/05/2021	CSPS TRAVAUX AK200	2 700,48	0,00	0
11/05/2021	MAITRISE D'OEUVRE SALON DE COIFFURE + APPARTEMENT	17 760,00	0,00	0
11/05/2021	MO G2 PARCELLE AK200	13 680,00	0,00	0
17/05/2021	POTEAU INCENDIE N 3 CHEMIN DE L ECUEILLE	2 234,66	0,00	0
31/05/2021	2 ORDINATEURS SERVICE URBANISME	5 785,20	0,00	0
01/06/2021	RESEAU PLUVIAL PLACE DE LA CHAPELLE	1 092,00	0,00	0
03/06/2021	ACCES PMR PLAGE RAYOL	37 547,17	0,00	0
03/06/2021	ACCES PMR PLAGE RAYOL	11 092,00	0,00	0
09/06/2021	EFFACEMENT RESEAUX AVENUE KOCKLIN	16 875,00	0,00	0
18/06/2021	MAITRISE D'OEUVRE SALON DE COIFFURE + APPARTEMENT	3 124,00	0,00	0
22/06/2021	ETUDE PROJET LOGEMENT ESPLANADE	8 118,00	0,00	2
22/06/2021	ETUDE PROJET LOGEMENT ESPLANADE	8 118,00	0,00	2
22/06/2021	GROSSE DEBROUSSAILEUSE	1 494,00	0,00	0
02/07/2021	RENOVATION LOGEMENT NECROPOLE	9 927,72	0,00	0
02/07/2021	MO REALISATION DE SHEMAS DE GESTION PLUVIALES LOT 4	10 800,00	0,00	2
15/07/2021	PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR NAVETTE ESTIVALE	14 006,40	0,00	0
03/08/2021	MAITRISE D'OEUVRE SALON DE COIFFURE + APPARTEMENT	5 232,00	0,00	0
03/08/2021	RANGE PADDEL POUR PLAGE	8 640,00	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
06/08/2021	RENOVATION POUR CREATION DU NOUVEAU BUREAU URBANISME	1 759,55	0,00	0
13/08/2021	3 CONTENEURS SEMI ENTERRES	25 000,00	0,00	0
16/08/2021	ACCES PMR PLAGE RAYOL	16 638,00	0,00	0
16/08/2021	RESEAU PLUVIAL PLACE DE LA CHAPELLE	40 528,80	0,00	0
06/09/2021	REFECTION COMPLETE AVENUE DU TITAN	63 054,00	0,00	0
06/09/2021	RENOVATION POUR CREATION DU NOUVEAU BUREAU URBANISME	6 295,20	0,00	0
06/09/2021	RENOVATION POUR CREATION DU NOUVEAU BUREAU URBANISME	5 907,36	0,00	0
24/09/2021	CONTRAT ENFANCE ABONNEMENT REF FV1647592	3 064,80	0,00	0
28/09/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	68 186,29	0,00	0
28/09/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	3 655,34	0,00	0
28/09/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	8 555,02	0,00	0
29/09/2021	ACCES PMR PLAGE RAYOL	5 238,00	0,00	0
29/09/2021	RENOVATION POUR CREATION DU NOUVEAU BUREAU URBANISME	6 338,51	0,00	0
29/09/2021	MO ACCESSIBILITE PLAGE RAYOL OUEST	2 436,00	0,00	2
29/09/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	11 445,60	0,00	0
29/09/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	5 929,50	0,00	0
29/09/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	24 344,22	0,00	0
06/10/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	21 180,00	0,00	0
11/10/2021	ETUDE PRELIMINAIRE CHUTE DE BLOCS G1	28 001,16	0,00	2
11/10/2021	ENFOUISSEMENT DE RESEAUX AVENUE DU TITAN	5 933,58	0,00	20
11/10/2021	MATERIELS INFORMATIQUE 5 ECRANS ET 5 POSTES	10 335,60	0,00	0
15/10/2021	MO REAMENAGEMENT DU BUREAU URBANISME	3 120,00	0,00	0
19/10/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	2 595,59	0,00	0
21/10/2021	RENOVATION POUR CREATION DU NOUVEAU BUREAU URBANISME	4 105,62	0,00	0
21/10/2021	EFFACEMENT RESEAU PROPRIETE STABILI	3 995,28	0,00	0
21/10/2021	BARRIERE VAUBAN DE SECURITE	1 032,00	0,00	0
21/10/2021	RENOVATION BUREAUX URBANISME ELECTRIQUE	1 655,04	0,00	0
28/10/2021	PARCELLES AK 232 LE CANADEL ET AK 233 CHEMIN DE LA TOUR DES SARAZINS	1,00	0,00	0
29/10/2021	30 LITS DE CAMPS	1 826,52	0,00	0
08/11/2021	MISSION D OEUVRE DCE ET ACT POUR MARCHÉ POSE DEPOSE ET ENTRETIEN ZMEL	3 530,40	0,00	0
09/11/2021	ACQUISITION CABINE DE PLAGE	5 000,00	0,00	0
09/11/2021	CREATION SITE INTERNET	774,00	0,00	0
15/11/2021	24 DECORATIONS DE NOEL	7 024,00	0,00	0
19/11/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	16 696,63	0,00	0
22/11/2021	REPLACEMENT DES OUVERTURS LOCAL COMMERCIAL PLAGE RAYOL - COUP DE MER 2019	25 905,60	0,00	10
23/11/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	3 996,00	0,00	0
25/11/2021	2 POSTES TELEPHONIQUE SERVICE URBANISME	1 997,81	0,00	0
26/11/2021	MAITRISE D'OEUVRE SALON DE COIFFURE + APPARTEMENT	4 800,00	0,00	2
26/11/2021	RENOVATION SALON DE COIFFURE	3 603,60	0,00	0
02/12/2021	ENFOUISSEMENT DE RESEAUX AVENUE DU TITAN	5 068,26	0,00	20
02/12/2021	EFFACEMENT RESEAUX AVENUE KOCKLIN	26 755,84	0,00	0
02/12/2021	ECRAN INTERACTIF ECOLE	3 516,00	0,00	0
03/12/2021	MAITRISE D'OEUVRE SALON DE COIFFURE + APPARTEMENT	644,00	0,00	0
13/12/2021	PC PORTABLE POUR DGS	1 510,80	0,00	0
13/12/2021	TRAVAUX POUR CREATION CRECHE	1 836,00	0,00	0
13/12/2021	RENOVATION SALLE DES FETES	2 832,00	0,00	0
17/12/2021	ORDINATEUR INSTITUTRICE LOU CALEN	1 299,00	0,00	0
20/12/2021	REPLACEMENT VOLETS MAIRIE	20 349,60	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 148 516,31	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
26/03/2021	PARCELLE AH 207 ET AH 208	240,15	0	0,00	240,15	40 650,00	40 409,85
01/07/2021	MURETS DEVANT LA PHARMACIE	14 082,19	0	0,00	14 082,19	43 000,00	28 917,81
13/08/2021	CHARGEUSE PELLETEUSE JCB	51 963,77	0	0,00	51 963,77	5 000,00	-46 963,77
17/08/2021	EX VOIE CP LE RAYOL	0,15	0	0,00	0,15	9 000,00	8 999,85
13/09/2021	ESPACE VERT DRAYE LANZA	102,20	0	0,00	102,20	36 000,00	35 897,80
14/09/2021	ESPACE VERT - DRAYE LE RAYOL	0,15	0	0,00	0,15	18 600,00	18 599,85
30/09/2021	EX VOIE CP LE RAYOL	0,15	0	0,00	0,15	15 250,00	15 249,85
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
04/01/2021	CREATION SITE INTERNET MAIRIE	2 730,00	0	0,00	2 730,00	0,00	-2 730,00
TOTAL GENERAL		69 118,76					98 381,24

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	236 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	117 850,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	66 148,46

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
 Reçu en préfecture le 14/04/2022
 Affiché le 14/04/2022
 ID : 083-218301521-20220408-2022_35_08AVRIL-BF



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %



IV

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A12**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 451 991,91	819 078,91										11 146,78	92 197,33	
VAR HABITAT	2013	F	HLM PAULETTE GOLA	CDC	859 747,91	239 485,53	2,58	A	R	1,950	R	1,950	F-6		6 221,13	79 546,71		
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	114 583,00	111 718,42	38,67	A	V	0,300	V	0,300	-		341,84	2 864,58		
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	219 002,00	213 526,95	38,67	A	F	1,100	F	1,100	-		2 409,02	5 475,05		
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	85 357,00	83 934,38	58,67	A	F	0,840	F	0,840	-		715,01	1 422,62		
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	173 302,00	170 413,63	58,67	A	F	0,840	F	0,840	-		1 459,78	2 888,37		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
 Reçu en préfecture le 14/04/2022
 Affiché le 14/04/2022
 ID : 083-218301521-20220408-2022_35_08AVRIL-BF



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					1 451 991,91	819 078,91										11 146,78	92 197,33	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	268 325,06
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	268 325,06
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 891 116,35
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,90

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.


(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022	
Reçu en préfecture le 14/04/2022	
Affiché le 14/04/2022	
ID : 083-218301521-20220408-2022_35_08AVRIL-BF	
B1.4	

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6****B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ADORA DOMAINE DU RAYOL	12 500,00	
Association AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	300,00	
Association AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRE PORTE DES MAURES	150,00	
Association AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL APCRC	2 000,00	
Association AMICALE REGIM ANCIENS DU GRPE COMMANDOS D AFRIQUE ET 3° GROUPE	400,00	
Association AMICALE SAPEURS POMPIERS RAYOL ASS NDEC	1 500,00	
Association ANIMAUX SANS FRONTIERE	1 000,00	
Association ATELIER DU RAYOL CANADEL	2 000,00	
Association CHASSE L ECUREUIL COMMUNAL MR ROPELE YANNICK	350,00	
Association COMITE OFFICIEL DES FETES	10 000,00	
Association COMPAGNIE DES TRAGOS	500,00	
Association OMNISPORT AORC	2 500,00	
Association PROVENCE 44 PRODUCTIONS	1 000,00	
Association RAND O RAYOL	1 000,00	
Association RAYOL EUROPE	3 600,00	
Association SEA SUN COUNTRY	300,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
SNSM	1 000,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CCAS RAYOL	18 000,00	
SYMIELEC VAR	57 531,56	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	115 631,56	

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	
	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint administratif territorial	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,00	15,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique territorial	C	12,00	0,00	12,00	10,00	0,00	10,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de surveillance de la voie publique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		29,00	0,00	29,00	24,00	0,00	24,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Eivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le 14/04/2022



ID : 083-218301521-20220408-2022_35_08AVRIL-BF



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				24 870,00		
Administratif	C	ADM		6 651,00	A Acc.temp. acti	CDD
Voirie	C	TECH		18 219,00	A Remplacement	CDD
TOTAL GENERAL				24 870,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
24/11/2017 - Société Publique Locale	PORT HERACLEA	Société PORT HERACLEA		3 600,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**
C3.1
**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIA		SFP	1 000,00
SIVOM	01/01/2020	SFP	1 000,00
Autres organismes de regroupement			
SYMIELEC	01/01/2008	SFP	1 800,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV

C3.2

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE
C3.2**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public	Centre Communal d'Action Sociale		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Zones de mouillage du Rayol et du Canadel	22/02/2019	14/2019 DU 22/02/2019 -	21830152100041	SPIC	Oui

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 280 653,63	1 767 118,99	815 600,00	1 697 934,64
RECETTES	4 280 653,63	2 048 694,89	672 900,00	1 559 058,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 562 093,32	3 795 416,44	0,00	766 676,88
RECETTES	4 562 093,32	4 768 891,30	0,00	-206 797,98

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE ZMEL / N°SIRET : 21830152100041				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	54 162,00	45 928,57	0,00	8 233,43
RECETTES	54 162,00	54 162,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	100 400,00	81 465,40	0,00	18 934,60
RECETTES	100 400,00	97 075,57	0,00	3 324,43

BUDGET : ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 21830152100033				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	422 120,03	31 976,50	129 220,50	260 923,03
RECETTES	422 120,03	30 221,31	0,00	391 898,72
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	432 466,72	19 320,90	0,00	413 145,82
RECETTES	432 466,72	424 193,78	0,00	8 272,94

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 756 935,66	1 845 024,06	944 820,50	1 967 091,10
RECETTES	4 756 935,66	2 133 078,20	672 900,00	1 950 957,46
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 094 960,04	3 896 202,74	0,00	1 198 757,30
RECETTES	5 094 960,04	5 290 160,65	0,00	-195 200,61
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 851 895,70	5 741 226,80	944 820,50	3 165 848,40
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 851 895,70	7 423 238,85	672 900,00	1 755 756,85

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 756 935,66	1 845 024,06	944 820,50	1 967 091,10
RECETTES	4 756 935,66	2 133 078,20	672 900,00	1 950 957,46
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 094 960,04	3 896 202,74	0,00	1 198 757,30
RECETTES	5 094 960,04	5 290 160,65	0,00	-195 200,61
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 851 895,70	5 741 226,80	944 820,50	3 165 848,40
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 851 895,70	7 423 238,85	672 900,00	1 755 756,85

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Berger
Levrault

IV

C3.6

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	9 552 864,00	-0,48	19,91	0,00	1 901 975,00	-0,48
TFPB	5 799 277,00	-0,09	13,14	0,00	762 025,00	-0,09
TFPNB	39 674,00	-9,61	25,79	0,00	10 232,00	-9,61
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	15 391 815,00	-0,36			2 674 232,00	-0,41

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES :
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2022

Présenté par (1) Le Maire.
 A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 08/04/2022
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 08/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Agnes BOEHM	
Andre DELMONTE	
Bettina DEPONFILY, Adjointe au Maire	
Florin PRICA GRAFEL	
Francis PETRE	
Isabelle MAGALHAES BOTTON	
Jean PLENAT, Maire N'A PAS PRIS PART AU VOTE DU CA	
Jean-Paul JULIEN	
Jean-Pierre MAGALHAES	
Katia BARBIER	
Muriel MULLER ABSENTE EXCUSÉE	
Olivier GHIBAUDDO DONNE P ROUCURATION A A. BOEHM	
Pascale VOITURON, Adjointe DONNE PROUCURATION A B. DE PONFILLY	
Philippe SAINT ANDRE, Adjoint au Maire ABSENT EXCUSÉ	
Virginie LANG	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2022, et de la publication le 14/04/2022

A LE RAYOL CANADEL, le 14/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.